



**Rives méditerranéennes**  
Varia | 2010

---

# Une histoire du milieu marin méditerranéen. Le cas du golfe de Marseille (XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles)

Sources et approches pluridisciplinaires

**Daniel Faget**

---



## Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/3954>

DOI : 10.4000/rives.3954

ISSN : 2119-4696

## Éditeur

TELEMME - UMR 6570

## Édition imprimée

Pagination : 139-154

ISBN : 979-10-320-0093-9

ISSN : 2103-4001

## Référence électronique

Daniel Faget, « Une histoire du milieu marin méditerranéen. Le cas du golfe de Marseille (XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles) », *Rives méditerranéennes* [En ligne], Varia, mis en ligne le 15 février 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/3954> ; DOI : 10.4000/rives.3954

---

# Une histoire du milieu marin méditerranéen

## Le cas du golfe de Marseille (XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles) Sources et approches pluridisciplinaires

Daniel FAGET  
UMR-TELEMME

---

Résumé - Développés depuis une quarantaine d'années dans l'historiographie française, les travaux d'histoire environnementale se sont assez peu intéressés à ce milieu naturel spécifique qu'est le monde marin. Ce retard peut s'expliquer de différentes manières : complexité d'approche des écosystèmes marins, dispersion et hétérogénéité des sources, disparition de la mégafaune littorale dans la mémoire collective des sociétés contemporaines. Cet article, à l'aide d'exemples liés à l'évolution du golfe de Marseille entre le XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, tente d'illustrer les difficultés qui se posent au chercheur lors de la construction d'une histoire du milieu marin placée à la croisée des chemins, à la convergence des champs habituels de la recherche historique et des apports de l'océanographie.

---

Abstract - During the development of French historiography over the last forty years, research into environmental history has not taken much interest in this unique natural environment: the marine world. This oversight could be due to a number of issues: complexity of marine ecosystems, a wide and eclectic range of sources, disappearance of major coastal flora from the collective contemporary memory. Taking examples linked to the development of the Bay of Marseilles between the 18th and the mid-20th centuries, this article will seek to illustrate the difficulties that face researchers interested in the history of the marine environment which brings together such fields as historical research and oceanography.

Cet article n'a pas pour ambition de présenter les résultats d'une recherche achevée, sur un objet historique aux contours précisément définis. Il ne se fixe comme objectif que de contribuer à une réflexion collective sur les enjeux et les difficultés qui caractérisent la mise en œuvre d'une histoire maritime consacrée au milieu naturel. Les remarques qui vont suivre sont le reflet des interrogations surgies au cours de la préparation d'un doctorat en histoire moderne et contemporaine, dont l'intitulé peut surprendre par son caractère un peu général : « Le milieu marin méditerranéen : usages, conflits et représentations. Le cas du golfe de Marseille (début XVIII<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècles) »<sup>1</sup>.

Il s'agit, dans le cadre de ce travail, de concilier plusieurs approches :

envisager d'une part, c'est l'abord le plus classique, une étude des activités de pêche, c'est-à-dire des techniques de prélèvement sur la biomasse, et des conflits de concurrence qui peuvent en découler entre les diverses communautés de pêcheurs ;

analyser, d'autre part, les progrès de la connaissance et de l'analyse scientifique du milieu marin, par les naturalistes du XVIII<sup>e</sup> et les océanographes du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement lorsque les savants s'interrogent sur l'évolution des ressources, mais aussi lorsqu'ils entrent en contact avec les pêcheurs, soit pour y glaner des spécimens d'étude, soit, plus tardivement, pour tenter d'en rationaliser les activités ;

l'adaptation du milieu aux pressions humaines, constitue enfin le troisième volet de cette étude, sans doute le plus malaisé à appréhender, tant les sources disponibles sont indirectes et peu homogènes.

Avant de revenir précisément sur les questions de sources à propos des exemples développés, il semble indispensable d'évoquer quelques difficultés générales qui sont posées par l'histoire de l'environnement, et l'histoire de l'environnement maritime en particulier. Et revenir aussi rapidement sur le caractère encore très minoritaire de ce type de recherches dans l'historiographie française. L'histoire de l'environnement est un chantier de recherche relativement ancien, même si les travaux précurseurs de Leroy-Ladurie sur le climat sont restés longtemps isolés. Depuis 30 ans, les chercheurs ont peu à peu investi ce domaine d'investigation, en s'intéressant d'ailleurs essentiellement à l'environnement des espaces émergés. On observera cependant que très peu de travaux ont été réalisés pendant cette période sur l'évolution de l'environnement marin, même si depuis les travaux de Michel Mollat, les chercheurs qui travaillent sur l'histoire des sociétés maritimes ont régulièrement évoqué dans leurs contributions les facteurs environnementaux dans les phases de déclin ou de prospérité des pêcheries occidentales. Le fait

---

1 Préparé à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), sous la direction de M. le Professeur Régis BERTRAND.

que les historiens de la mer n'aient jamais accordé une place centrale dans leurs préoccupations au thème environnemental explique qu'aujourd'hui aucune histoire générale de l'évolution de ce milieu marin n'existe dans notre pays. Les historiens ont à ce propos raté un rendez-vous largement investi depuis 20 ans par l'archéozoologie et l'archéogéographie. Le besoin de reconstitution sur des périodes historiques de la dynamique de certaines espèces, de l'introduction d'espèces exogènes ou de la disparition d'espèces endémiques est si criant pour les biologistes que ces derniers se sont d'ailleurs livrés depuis quelques années à des études utilisant des sources habituellement dévolues aux historiens<sup>2</sup>.

Pour les biologistes, les ichthyologues et tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'halieutique, l'effondrement actuel des ressources de la mer rend nécessaire une connaissance du passé de ces mêmes ressources. Cette nécessité a une dimension politique : il s'agit d'étayer auprès des pouvoirs publics ou des instances communautaires des dossiers permettant de mettre en place une gestion durable des ressources marines. La reconstitution d'une mémoire de la mer, d'une mémoire du milieu marin, échappe toutefois pour l'essentiel aux océanologues pour des raisons de temps (la rapidité du dépérissement des océans nécessite de leur part un travail en urgence), mais aussi pour des raisons de méthode (les océanographes ne connaissent généralement pas les sources, et ignorent comment les exploiter).

Comment expliquer ce retard de l'histoire maritime ? On peut y lire l'héritage d'une tradition philosophique refusant tout déterminisme naturel, et accordant aux sociétés humaines un rôle moteur dans leur propre développement, toujours associé à l'idée de progrès. Il faut ajouter à cela le caractère très frustrant et souvent répulsif des sources. Prendre en compte aussi la peur d'une dilution de notre identité disciplinaire dans une approche purement biologique du milieu, gommant en quelque sorte ce qui fait la spécificité de la recherche historique, c'est-à-dire l'observation des sociétés humaines du passé.

L'historien du milieu marin doit-il est vrai louver entre plusieurs écueils redoutables. On peut rapidement en énumérer cinq principaux.

L'historien ne doit pas séparer l'histoire de l'environnement marin de l'histoire des sociétés qui l'exploitent. Étudier l'histoire d'un milieu naturel, c'est étudier l'histoire des populations qui l'utilisent. En ce sens, la spécificité de la démarche de l'historien ne peut se dissoudre dans une approche qui serait celle d'une seule océanographie historique.

La maîtrise d'un langage spécialisé est indispensable. Cette difficulté n'est pas

---

2 C. RAVIER-MAILLY, *Fluctuations à long terme du thon rouge : validité, origines et conséquences*, Thèse soutenue à l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, 2003, qui a travaillé sur les fluctuations des migrations de thons en Méditerranée et dans l'Atlantique, en s'appuyant sur les revenus des madragues du duché de Medina Sidonia entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

propre à l'histoire de l'environnement. On ne peut écrire une histoire du commerce maritime sans maîtriser la langue des navigateurs, celle de l'architecture navale, etc. De la même manière, le chercheur doit aborder l'histoire du milieu avec un regard double, celui de l'historien et celui du biologiste. La complexité des écosystèmes, de la biologie des espèces, de la dynamique des populations, oblige l'historien de l'environnement à se doter d'une culture minimale dans le domaine des sciences naturelles, sans lequel il ne comprend pas les sources scientifiques qui sont mises à sa disposition.

Il convient de plus de se méfier des faux semblants, des facilités offertes en apparence par la biologie pour la compréhension de phénomènes du passé. Si la science peut apporter des clés, elle ne constitue jamais une réponse unique à la compréhension de l'évolution du milieu étudié. Le chercheur doit donc se garder de tout déterminisme d'origine biologique pour expliquer la prospérité ou les difficultés des sociétés maritimes à travers les âges.

Quatrième exigence, le chercheur qui travaille sur l'histoire du milieu marin est toujours tenté de fixer un point zéro de l'évolution à partir de sa propre mémoire ou de celle de ses proches, ce qui oblitère la dégradation sur le temps long. Ce que les océanographes appellent une amnésie collective n'est pas une vue de l'esprit. Les travaux de Daniel Pauly, en particulier, ont montré dès 1995 comment des générations de scientifiques travaillant sur l'évolution de la biomasse ont mesuré l'état de celle-ci à l'aune de leur propre expérience, forgée sur le temps court d'une carrière de chercheur. L'historien du milieu marin court le même risque. A titre d'exemple, la mise en œuvre d'une recherche, dans le cadre d'une micro histoire environnementale, portant sur une petite portion du littoral méditerranéen, la baie des Canebières dans le golfe de Saint-Tropez, pose à l'historien un problème similaire à celui défini par les biologistes, tant la dégradation de l'étage infralittoral s'est accélérée dans cet espace en quelques décennies. Les enquêtes orales permettent de reconstituer pour les années 1950 un milieu infiniment plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui. Certaines espèces, comme le grand bivalve *Pinna nobilis*, y abondent encore, et le spectacle de petits cétacés marsouinant dans la baie n'est pas rare. Mais ce milieu des années 1950 est lui-même sans doute sans rapport avec celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, décrit par Gilbert Buti<sup>3</sup>, lorsque les pêcheurs mettent à mort plusieurs centaines de cétacés qui fréquentent cet espace. Ce risque de sous-évaluation de la dégradation a un corollaire : celui d'une lecture de l'évolution empreinte de la nostalgie d'un âge d'or, qui amène à croire que la dégradation d'un milieu marin présente une courbe linéaire descendante. A titre d'illustration de notre propos, la colonie d'hermelles marseillaises présentée ultérieurement s'est sans doute développée sous le petit âge glaciaire, à partir du

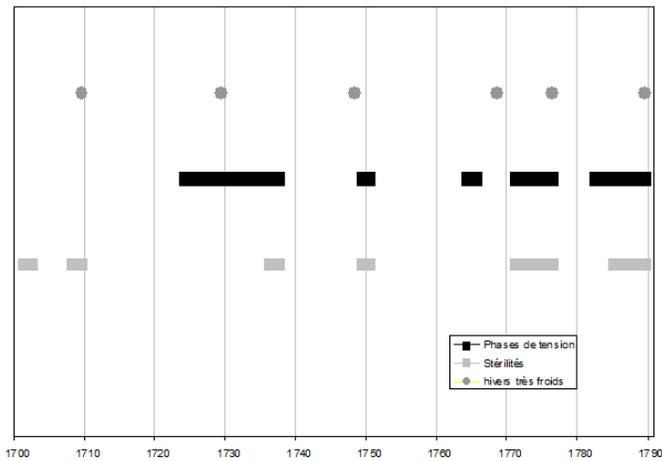
---

3 G. BUTI, *Activités maritimes et gens de mer à Saint-Tropez (milieu XVII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècles)*. Contribution à l'étude des économies maritimes, thèse dactyl., EHESS, 2000 (à paraître en 2010).

XV<sup>e</sup> siècle, à la faveur du refroidissement des eaux. Sa disparition au XX<sup>e</sup> siècle, dans une phase de réchauffement climatique, ne marque donc qu'un épisode dans une histoire des peuplements qui n'est pas linéaire.

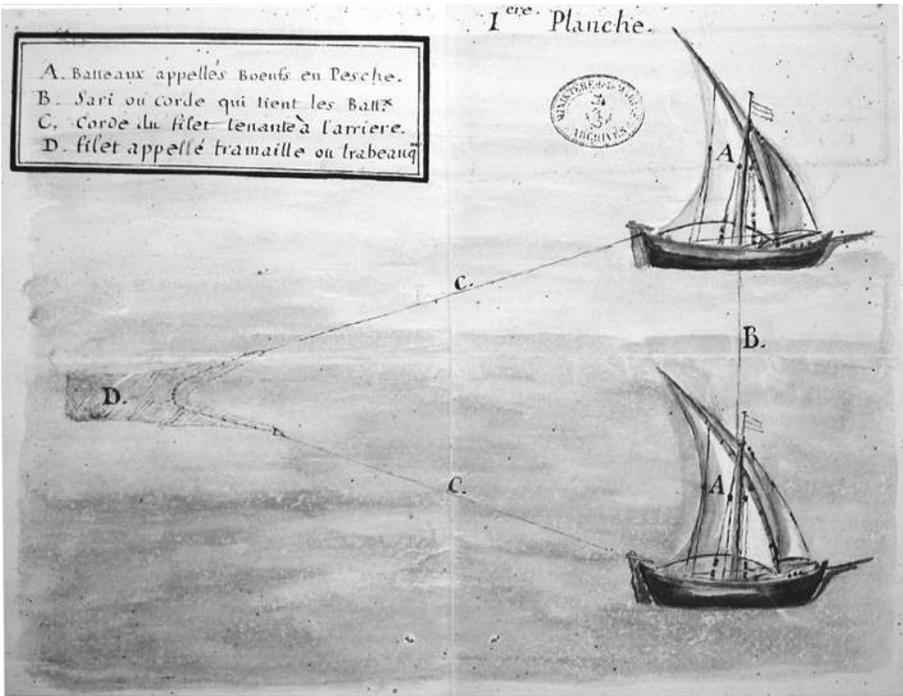
Dernière difficulté enfin : pour la construction d'une histoire du milieu marin, le parallèle avec les espèces terrestres ne vaut pas. La mégafaune des espaces émergées, loups, ours, a laissé une empreinte si forte dans la mémoire collective qu'aujourd'hui encore, les essais de réintroduction provoquent chez les populations des régions concernées des réactions passionnées. Mais qu'en est-il, pour des populations humaines littorales fortement renouvelées depuis plus d'un siècle par des vagues successives de migrations, de la mémoire du thon s'agitant

"Stérilités" des pêches, tensions intercommunautaires et hivers rigoureux dans le golfe de Marseille (1700-1790)

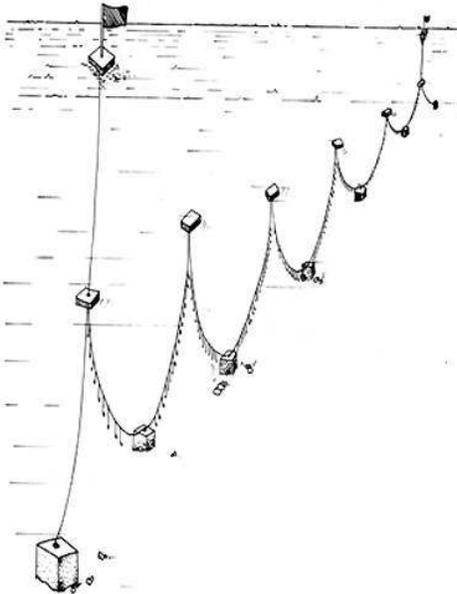


dans le corpu des madragues, de celle du marsouin déployant d'habiles stratégies pour déchirer les filets des pêcheurs, de celle du phoque moine réfugié au XIX<sup>e</sup> siècle dans les anfractuosités du massif de l'Estaque, ou mieux encore de la mémoire des récifs élaborés par l'hermelle, cette représentante d'une microfaune marine aujourd'hui quasiment éteinte dans le bassin méditerranéen et ignorée de la plupart de nos contemporains ? La mémoire de la mer, ou plus exactement la mémoire de son milieu, semble ici plus fragile encore que la mémoire des milieux naturels émergés.

Afin d'illustrer les difficultés d'une approche environnementaliste, je retiendrai deux exemples concrets, en essayant de montrer comment l'histoire maritime se trouve à la croisée des chemins, à la convergence des champs habituels de la recherche historique (histoire des techniques, histoire économique et sociale,



La « pêche aux bœufs », AN, C5-37, 1764.



Le « penjar » catalan.  
*Quaderns d'ecologia aplicada*,  
Barcelona, 1986.

histoire des représentations), mais aussi des apports de l'océanographie et de l'ichtyologie.

Le premier dossier permet d'illustrer ce cheminement commun de plusieurs disciplines. Il concerne le discours sur le dépeuplement des mers du royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle, fait considéré avant la Révolution française comme une évidence par les observateurs, mais qui laisse aujourd'hui encore océanographes et historiens très hésitants.

Ce discours est omniprésent sur les côtes méditerranéennes durant toute cette période. Il semble avoir eu dans cet espace une intensité plus forte que sur la côte atlantique, où un renouveau des pêches se fait sentir après 1740.

L'étude du golfe de Marseille présente un double intérêt. La certitude du déclin y atteint un paroxysme, et cet espace présente une diversité de sources plus importantes qu'ailleurs, en raison évidemment de l'importance de ce port. A partir de quelles sources peut-on vérifier l'existence de ce que les Marseillais modernes appellent les « stérilités » des pêches ?

Il serait totalement illusoire d'essayer de reconstituer l'évolution des prises de poissons frais réalisées à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle (non taxé, il n'a laissé aucune trace statistique). Il faut donc travailler avec des documents très variés, dont le caractère disparate ferait soupirer de découragement les économistes contemporains, mais qui demeurent en l'état les seuls indicateurs d'un éventuel appauvrissement du milieu marin dans le golfe.

Les premiers de ces documents, par le large corpus qu'ils constituent, sont les textes qui émanent de la prud'homie ou de son entourage immédiat. Les arrentements des deux madragues de Morgiou et de l'Estaque que possédait la prud'homie sous l'Ancien Régime sont ceux qui apportent le plus de renseignements. Les comptes rendus d'enchère de ces pêcheries, analysés entre 1668 et 1789, montrent une grande variabilité des montants de fermage, toujours liée dans les discours des prud'hommes à l'abondance ou à l'absence des thons, des maquereaux et des bogues dans le golfe. Les arrentements des madragues apparaissent à ce titre comme de bons témoins de la présence ou de l'absence du poisson dans les eaux marseillaises, puisque sur la période étudiée, leur montant peut varier de 12 000 à 550 livres annuelles, des périodes de totale désaffection survenant parfois lors des phases de « stérilités » trop prolongées<sup>4</sup>.

À cet indicateur de nature économique lié aux madragues, s'ajoutent dans les sources prud'homales les indications recueillies dans la correspondance de la communauté ou dans celle des avocats qui la représentent<sup>5</sup>. Il arrive que ces échanges épistolaires mentionnent des périodes de pêches infructueuses, parfois

---

4 Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (AD BDR) 250 E 30 et 250 E 32. Arrentement des madragues de l'Estaque et de Morgiou (1668-1789).

5 AD BDR, 250 E 127 et 250 E 128. Correspondance de la prud'homie de pêche de Marseille (1644-1760).

accompagnées de processions publiques sous la conduite de l'évêque. On trouve dans les mêmes sources des précisions quant à la nature des présents envoyés par la prud'homie à de puissants personnages. La relation de ces présents est riche d'enseignements. Les prud'hommes s'excusent en effet parfois auprès des destinataires de leurs colis de ne pas envoyer de thon, « parce que la saison n'a pas été bonne cette année ».

À la lumière de ces dizaines de témoignages, l'existence de phases de mauvaises pêches ne peut être mise en question pour le XVIII<sup>e</sup> siècle. La réalité des années de pêches creuses est en outre confirmée par des témoignages extérieurs, totalement indépendants du monde des patrons pêcheurs. Dans ses « Mémoires » rédigés entre 1654 et 1727, le bourgeois marseillais Jean Louis Guey mentionne ainsi par exemple deux périodes de rareté du poisson, en 1702 et 1709<sup>6</sup>. Si l'on croise l'ensemble de ces sources, en ne retenant prudemment comme phases de « stérilité » que celles qui sont mentionnées par plusieurs documents, on trouve pour le XVIII<sup>e</sup> siècle six périodes de pêches creuses : 1702-1704, 1709-1711, 1736-1738, 1749-1752, 1772-1778 et 1786-1789. Le silence des sources entre ces périodes, ou parfois la notification de pêches abondantes, permet de penser que nous avons là, avec une petite marge d'incertitude sur les débuts et les fins de chaque séquence, un état sommaire de ce que fut le contexte des pêches à Marseille pendant la période.

Cette chronologie de l'industrie des pêches marseillaises gagne en cohérence si on la compare avec celle des accidents climatiques extrêmes qui ont émaillé la période du petit âge glaciaire survenu entre 1550 et 1850. Dans la plupart des cas, les phases de « stérilités » coïncident en effet avec le passage d'un ou de plusieurs hivers excessivement rigoureux. (doc. 1)

Le recours à la climatologie, ici très éclairant, trouve cependant ses limites si l'on juxtapose aux données précédentes celles qui concernent les conflits de pêche à Marseille.

Ceux-ci sont en effet absents au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que les accidents climatiques du petit âge glaciaire sont déjà bien marqués. Leur multiplication au XVIII<sup>e</sup> siècle ne trouve d'explication que dans les mutations techniques et sociales de ce secteur d'activité. Le golfe de Marseille, comme le bassin nord-occidental de la Méditerranée, connaît au début du XVIII<sup>e</sup> siècle une mutation des pêches considérable. Deux techniques se diffusent pendant la période du delta de l'Ebre aux côtes du duché de Toscane.

La première est celle des filets traînants, « pêche au bœuf » ou « pêche au gangui » (doc.2). La pêche « au bœuf » arrive début XVIII<sup>e</sup> siècle sur la côte

---

6 J.-L. GUEY, *Mémoires d'un bourgeois de Marseille, 1654-1727*, transcrits et adaptés d'après la version de J.F. Thenard (1881) avec une introduction et des notes de Georges Reynaud, publication du Comité du Vieux- Marseille, Marseille, 2002.

languedocienne, en provenance de Tarragone et du delta de l'Ebre. Il s'agit d'un filet traînant. Le principe n'est pas nouveau : un filet lesté sur sa base, balaye le fond de la mer. Celui-ci est jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle soit tiré de la plage (boulier languedocien, eissaugue provençale), soit tiré par une embarcation que se laisse dériver : le principe du tartanon provençal. L'innovation que constitue la « pêche aux bœufs » vient du fait que désormais, le filet est tiré à la voile, par deux embarcations couplées, sur le principe d'un train d'attelage. Ce filet qui avance à une grande vitesse, racle le fond, le laboure, d'où le nom de cette technique. Le « gangui », pratiqué depuis longtemps en Provence, ne diffère de la « pêche aux bœufs » que par le fait qu'il est tiré à la voile par une seule embarcation. L'usage de ces deux filets explose au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La deuxième de ces techniques est celle du « pendis », le « penjar » catalan, qui arrive à Marseille vers 1725, avec les premières familles de palangriers catalans. De quoi s'agit-il ? D'une palangre, c'est-à-dire d'une ligne mère sur laquelle sont attachés des bras de ligne se terminant chacun par un hameçon. Le procédé, qui existe depuis l'Antiquité, a été modifié par les pêcheurs espagnols. En intercalant sur la ligne mère flotteurs de liège et poids, ces derniers ont donné à leur appareil la forme d'une ligne brisée, et ont surtout permis aux centaines d'hameçons qui garnissent leurs lignes de stationner en pleine eau et non à fond, ce qui les rend infiniment plus efficaces que les palangres classiques provençales.

C'est aussi autour de ces deux techniques que se cristallise le discours sur le dépeuplement des mers au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de déterminer pour la période si la pêche « au bœuf » ou au « gangui » et la palangre catalane ont effectivement diminué la ressource dans le golfe. On peut cependant constater que l'introduction de ces techniques, en spécialisant les activités et en augmentant la part du salariat, a sans doute aggravé les difficultés des plus modestes des patrons provençaux. L'essor des arts traînants apparaît comme une réponse à un essor de la demande, en lien avec l'élargissement des marchés urbains. Ces arts traînants sont mis en œuvre par les patrons les plus riches, ou sous le contrôle d'une bourgeoisie urbaine qui trouve dans cette activité une source de revenus spéculatifs. Les patrons les plus modestes embarquent sur les bâtiments de traîne, perdant progressivement leur indépendance de pêche. La palangre catalane vient aggraver ce phénomène à Marseille. Incapables de lutter contre les palangriers catalans, les Provençaux ont en effet abandonné cette pêche, et beaucoup se sont spécialisés dans l'usage du sardinal, c'est-à-dire du filet destiné à pêcher les sardines. Celles-ci en effet servent d'appât exclusif aux Catalans, puisque la rigidité de la corporation des pêcheurs interdit l'usage de tout autre appât. Ils sont donc devenus plus vulnérables aux variations dans le golfe de ces poissons pélagiques que sont la sardine, le thon et le maquereau. Si elles ne sont donc pas nouvelles dans les décennies qui précèdent la Révolution, ces périodes de pêches creuses sont donc désormais plus cruellement ressenties du fait d'une

mutation sociale marquée par un déclassement des pêcheurs les plus pauvres. Le sentiment très partagé d'un dépeuplement et d'une pénurie est d'autant plus fort dans la population marseillaise que le petit poisson pélagique constitue la base alimentaire de la population la plus modeste. Ce sentiment de manque, relayé par les travaux de naturalistes locaux, inscrit en quelque sorte dans la durée la certitude de l'appauvrissement du milieu.

Les faits que nous venons de présenter démontrent à quel point la reconstitution de l'histoire du milieu naturel ne peut être séparée d'une connaissance des changements techniques et de leurs conséquences sociales. Elle nécessite de plus la prise en compte des apports de la biologie marine et de la climatologie, qui rendent explicables les références aux « stérilités » omniprésentes dans les sources du XVIII<sup>e</sup> siècle en Provence, mais ne permettent pas de valider pour la période antérieure à la Révolution l'hypothèse d'un appauvrissement de grande ampleur des côtes marseillaises, chose qui se vérifiera en revanche pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

Si le discours sur le dépeuplement du golfe semble s'appuyer sur des variations temporaires des ressources plus que sur une dégradation réelle des richesses marines de cet espace, on se gardera cependant de conclure hâtivement à toute absence d'appauvrissement du milieu marin à Marseille à la fin de la période moderne. C'est en effet à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la colonie de phoques moines marseillais se réduit de manière drastique, alors que deviennent rares les dattes de mer, et que la taille des patelles récoltées par la pêche à pied est de plus en plus modeste. Il semble donc plus que jamais nécessaire d'aborder de manière globale l'évolution historique des richesses naturelles littorales, en confrontant autant que faire se peut un discours sur l'environnement avec des réalités techniques et sociales, mais aussi avec les observations savantes du temps.

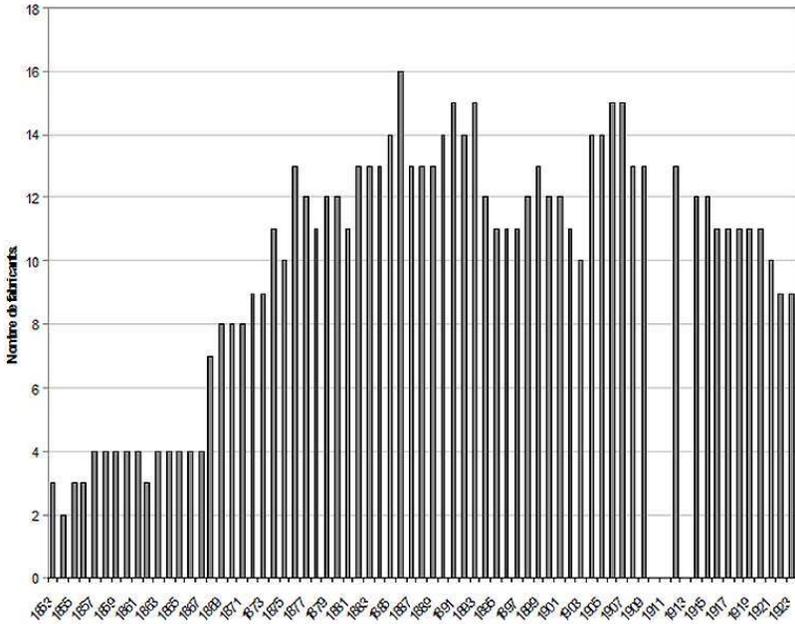
Un deuxième exemple permet de donner une idée des richesses partagées que peuvent apporter aux biologistes et aux historiens les travaux d'histoire environnementale. Il s'agit de l'étude des récifs d'hermelles (*Sabellaria alveolata*) présents dans le golfe de Marseille, au XIX<sup>e</sup> siècle. L'hermelle est une annélide polychète sédentaire. Elle est représentée en Méditerranée par deux espèces, identifiées par Linné en 1767 (*Sabellaria alveolata*) et Leuckart en 1849 (*Sabellaria spinulosa*). Ce ver de l'étage infralittoral édifie de remarquables récifs sableux constitués par la juxtaposition de petits tubes de sable aggloméré, cimenté par les sécrétions d'une glande que possède l'animal. L'apparence d'ensemble de ces colonies leur fait attribuer l'appellation populaire de « pierre d'abeille », déclinée à Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle sous la forme provençale de « peiro abillo ».

Bien étudiés dans l'Atlantique, où les deux espèces forment des récifs spectaculaires dans la baie du Mont Saint-Michel<sup>7</sup> et dans la région de Port-en-

---

7 Y. GRUET, *Recherches sur l'écologie des récifs d'Hermettes édifiés par l'annélide polychète Sabellaria alveolata (Linné)*. Thèse dactyl., Université de Nantes, 1982.

Fabricants et marchands d'hameçons à Marseille (1853-1923)



Bessin (Calvados)<sup>8</sup>, l'existence, l'identification et la localisation des deux espèces en Méditerranée ont justifié jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle des études partielles et aux conclusions parfois contradictoires.

L'espèce alvéolata, qui nous intéresse ici, est repérée en 1954 par le biologiste J.-M. Péres qui indique la présence de cette population d'hermelles en Sicile, et ne la trouve qu'à l'état larvaire dans le golfe de Marseille<sup>9</sup>. Gérard Bellan, dans sa thèse sur les annélides polychètes de la Méditerranée<sup>10</sup>, précise en 1964 l'existence de cette espèce sous forme de colonies en Méditerranée. A l'époque où il écrit ces lignes, la *Sabellaria alveolata*

« ... n'est pas rare en massifs dans la baie de Marseille (Pointe Rouge, la Fausse Monnaie, etc...). Les colonies s'installent soit sur des petits blocs parsemant le fond (vers 10-15 mètres de profondeur), soit en placage sur les parois verticales ».

8 G. BELLAN, *Contribution à l'étude systématique, bionomique et écologique des Annélides Polychètes de la Méditerranée*. Thèse de doctorat, Faculté des Sciences de l'Université d'Aix-Marseille, 1964.

9 J.-M. PÉRES, « Contribution à l'étude des annélides polychètes de la Méditerranée occidentale », *Revue des travaux scientifiques de la Station Marine d'Endoume*, 1954.

10 G. BELLAN, *Contribution... op. cit.*

Il ajoute :

« Je la considère comme exceptionnelle dans les niveaux plus superficiels ».

L'existence sur le littoral marseillais de récifs de *Sabellaria alveolata* de grande dimension, analogues à ceux de l'Atlantique, n'est donc jamais mentionnée par les océanographes de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'ignorance des biologistes est révélatrice de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui de travailler en équipe, de manière à parvenir à une synthèse correcte de tous les renseignements existant sur le passé d'une espèce. Plusieurs sources sont disponibles à propos des colonies d'hermelles marseillaises. Celles-ci sont brièvement mentionnées dès 1821 par le préfet des Bouches-du-Rhône Villeneuve-Bargemont<sup>11</sup>. Elles sont aussi évoquées en 1883 par l'océanographe marseillais Fortuné Marion, dans son « Esquisse d'une topographie zoologique du golfe de Marseille » qui affirme à cette date qu'à Montredon, une des anses situées au sud de Marseille, « les hermelles ont établi (...) des amas de tubes très considérables... »<sup>12</sup>. La même année, un des collaborateurs de Marion, Paul Gourret, qui dirigera la décennie suivante le laboratoire de biologie marine d'Endoume, fait paraître dans une revue familière à tous les historiens de la mer, la *Revue maritime et coloniale*, un petit article, sobrement intitulé « Les appâts de pêche à Marseille »<sup>13</sup>. Le contenu de cet article sera d'ailleurs intégralement repris dans ce qui reste l'ouvrage le plus connu de Gourret, *Les pêcheries et les poissons de la Méditerranée*, publié en 1894<sup>14</sup>. Paul Gourret, y décrit de manière très précise les récifs de grande dimension situés à quelques mètres de la plage du Prado, à peu de distance de l'anse de Montredon déjà évoquée. Ceux-ci sont de la même nature que ceux que l'on peut admirer à marée basse dans le Calvados aujourd'hui. Le rappel de l'existence au XIX<sup>e</sup> de ces formations naturelles enrichit évidemment la connaissance du passé du milieu marin local. Il permet aussi de vérifier à quel point la démarche de l'historien est irremplaçable dans ce type d'approche.

Présents en 1880, les récifs n'existent plus en 1900. En moins de vingt ans, ces patientes constructions pluri centenaires ont été irrémédiablement détruites, disparaissant du paysage sous-marin marseillais et de la mémoire des populations. Comment expliquer cette disparition ? Plusieurs facteurs semblent avoir joué dans cet évènement.

Le plus important est sans doute le décret du 23 mai 1862. Ce décret donne

---

11 C. VILLENEUVE-BARGEMONT de, *Statistiques du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1821.

12 A.-F. MARION, « Esquisse d'une topographie zoologique du golfe de Marseille », *Annales du Musée d'Histoire naturelle de Marseille*, n°1, Marseille, 1883, p. 47.

13 P. GOURRET, « Les appâts de pêche usités à Marseille », *Revue Maritime et Coloniale*, 1883.

14 P. GOURRET, *Les pêcheries et les poissons de la Méditerranée*, Paris, 1894, Ed. Baillière, p. 43.

en quelque sorte un statut officiel à la navigation de plaisance. Il dispense les propriétaires d'une embarcation de la nécessité de se munir d'un rôle d'équipage, remplacé désormais par un simple permis de navigation<sup>15</sup>. On assiste alors à un essor rapide de la navigation de plaisance à Marseille sous le Second Empire. Le commissaire de l'Inscription maritime de ce quartier dénombre 1800 navires de plaisance dans ce port en 1862, 2092 en 1865<sup>16</sup>. Cette flotte constituée de bâtiments modestes, pour l'essentiel recensés dans la classe des navires de moins de deux tonneaux de jauge, dépasse largement celle des inscrits maritimes, titulaires d'un rôle d'équipage et pratiquant légalement la pêche (510 en 1882). Le décret du 1<sup>er</sup> novembre 1885 précise les droits des plaisanciers dans ce domaine<sup>17</sup>. Ils autorise ces derniers à « *pratiquer la pêche (...) accidentellement, à titre de passe-temps et au moyen d'une ligne armée de deux hameçons au plus* ».

L'évolution du nombre de fabricants et marchands d'hameçons à Marseille entre 1853 et 1923 (doc. 3) témoigne de cette passion marseillaise pour la pêche à la ligne, de la côte, où à la palangrote à l'aide de petites embarcations. On passe ainsi de 4 à 16 fabricants entre 1867 et 1887, avant de redescendre à un chiffre moyen de 10 entre 1900 et 1923. Les hermelles répondent à ce titre parfaitement aux attentes des plaisanciers. Ces annélides, qui n'excèdent pas 4 centimètres, sont bien adaptées aux deux hameçons des palangrottes, habituellement des numéros 11 ou 12, alors qu'elles étaient de trop petite taille pour assurer la calaison des palangres.

Cette approche somme toute classique de l'histoire maritime permet de confirmer le récit que fait Paul Gourret des prélèvements d'hermelles sur la partie la moins profonde de l'étagé infralittoral de la plage du Prado. Celui évalue à 50 tonnes par an le poids des sabellaria détachées par les escavénisés<sup>18</sup> napolitains sur les récifs :

*« Les Peiro abillo sont vendues le samedi sur les quais, directement par les ramasseurs. Ceux-ci en débitent près de 1000 kgs ce jour-là. Sans parler des hermelles vendues les autres jours de la semaine par les marchands, ni de celles que les Napolitains se réservent pour leur propre pêche, la quantité ainsi consommée est importante et peut être évaluée au moins à 50 000 kgs par an ».*

La cause de la destruction des colonies d'hermelles à Marseille entre 1870 et 1900 ne semble donc pas douteuse. La faible représentation de l'espèce à l'époque

---

15 Service historique de la Défense, département Marine, Vincennes, CC4 1276, Déclaration de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine, 23 mai 1862.

16 Service historique de la Défense, département Marine, Vincennes. CC4 1276, Lettre du Commissaire de l'Inscription maritime de Marseille au Commissaire général, 9 décembre 1865.

17 *Bulletin Officiel de la Marine*. Décret de Jules Grévy du 10 novembre 1885.

18 On désignait ainsi sur le littoral provençal les vendeurs d'« escavènes », c'est-à-dire de vers marins destinés à la pêche. À Marseille, ils constituaient entre 1870 et 1900 sur un des quais du port, le quai de Rive-neuve, un marché informel actif tous les soirs.

actuelle semble cependant obéir à des causes plus complexes. À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle en effet, l'épuisement des gisements d'appâts à Marseille oblige le milieu de la plaisance à normaliser ses approvisionnements. Le marché spontané du quai de Rive-Neuve perd de son importance, au profit des marchands d'appâts patentés, souvent associés au commerce des articles de pêche. Ces vendeurs se fournissent désormais essentiellement dans le département limitrophe du Var, Toulon devenant le centre principal d'approvisionnement de la pêche. Ainsi, en 1902, ce quartier maritime assure à lui seul 95% de la valeur de la commercialisation de ces produits sur le littoral méditerranéen français<sup>19</sup>. Dès lors, alors que se relâche la pression sur l'espèce à Marseille, il est permis de se demander pourquoi les colonies d'hermelles ne se sont pas reconstituées, selon un processus de recolonisation comparable à celui observé dans quelques stations de la côte de Valence en 1994.

D'autres facteurs, agissant parallèlement ou ultérieurement au prélèvement mécanique effectués par les plaisanciers, semblent donc déterminants dans l'évolution de la représentation de l'espèce à Marseille. La constitution des récifs de Sabellaria résulte de conditions hydrodynamiques très précises. Celles-ci doivent associer dans un équilibre fragile des eaux suffisamment brassées et remuées pour que les soies entourant la bouche de l'hermelle puissent capter et sélectionner les grains de sable indispensables à la confection de son tube, et un apport alluvionnaire limité, condition nécessaire pour éviter tout risque d'enfouissement du récif. L'anse du Prado apparaît à ce titre au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme un système équilibré. Le plan cadastral général de Marseille, réalisé en 1819<sup>20</sup>, montre sur cette portion de la côte un linéaire régularisé par un courant dominant longeant la plage selon une direction S.E.-N.E

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (1855), une première modification est apportée à cet ensemble : un embarcadère perpendiculaire au rivage, d'une soixantaine de mètres, est construit sur la rive droite de l'Huveaune, destiné à l'accostage des navires de plaisance<sup>21</sup>, accompagné quelques années plus tard (1863) de la construction d'une promenade au bord de la mer au sud de l'hémicycle du Prado<sup>22</sup>. Si l'examen des relevés topographiques de 1896<sup>23</sup> ne relève aucune modification marquante du trait de côte, la simple comparaison des cartes est cependant trompeuse. N'y figurent en effet aucune des installations de parcage des coquillages, ni aucune des infrastructures touristiques légères qui dans les faits se multiplient entre 1875 et 1885 sur ce site. Les arrêtés autorisant les concessions de parcelles du domaine

---

19 *La Revue Maritime et Coloniale*. Chiffres obtenus par recouplement de divers numéros publiés entre 1898 et 1902.

20 Archives municipales de la ville de Marseille (AVM), 3 P 1101.

21 AVM. 22 O 5.

22 AVM. 7 O 30.

23 AVM. 102 Fi.

maritime, conservés aux Archives nationales de Vincennes, attirent notre attention sur des aménagements aujourd'hui oubliés, qui ont pu représenter un obstacle sérieux à la régénération des colonies d'hermelles. Entre 1872 et 1896, ce sont ainsi 14 parcs à coquillages et viviers pour appâts de pêche qui sont installés à quelques mètres du rivage entre Montredon et l'embouchure de l'Huveaune. Le plus important d'entre eux, celui concédé à Adolphe Chaix en juin 1872, s'étale sur 1100m<sup>2</sup>. Des pieux de bois, plantés à faible profondeur dans le sable, y servent de structures pour l'engraissement des moules<sup>24</sup>. A quelques encablures de là, une passerelle est construite en août 1882 par un exploitant de bains de mer, Langon, à même la plage du Prado<sup>25</sup>, tandis qu'en 1886, le restaurateur marseillais Hippolyte Taxil aménage un restaurant sur la mer dans l'anse de la Madrague, équipé lui aussi d'un parc à coquillage<sup>26</sup>.

Il n'est pas absurde de penser que la multiplication de ces réalisations ait pu quelque peu modifier les mécanismes d'alluvionnement en œuvre le long de ce littoral, rompant le délicat équilibre des récifs. À cette possible origine mécanique de la désagrégation des colonies d'hermelles, qu'il convient de prendre en compte, s'ajoute cependant un phénomène sans doute plus déterminant dans leur disparition, celui d'une altération durable et de grande ampleur de la qualité des eaux sur cette portion du littoral après 1870.

La décennie 1870 signe en effet une accélération de la dégradation des eaux du Prado, par une industrialisation généralisée des berges d'un petit fleuve littoral, l'Huveaune et de son affluent, le Jarret. Dans le petit fleuve côtier se déversent à partir de cette date des quantités importantes d'acides (utilisés tant dans les fabriques d'indiennes ou les huileries de l'Huveaune que dans les usines de décolletage du Jarret), fruits d'activités stimulées par l'ouverture en 1876 de la gare du Prado. L'urbanisation croissante des espaces sud et est de Marseille qui accompagne l'industrialisation (quartiers du Prado, de Mazargues, des Chartreux, de Montolivet, de la Blancarde) trouve de plus dans ces cours d'eau un débouché naturel à ses eaux usées d'origine domestique. La plupart de ces quartiers, il faut le rappeler, n'ont pas été raccordés au grand collecteur d'égoût de l'ingénieur Charavel, qui transporte à partir de 1895 jusqu'à l'émissaire de Cortiou les rejets quotidiens des familles marseillaises. Les témoignages dont nous disposons pour les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle sont d'ailleurs éloquents. Ainsi, cette pétition des habitants de Saint-Ciniez (chemin de Mazargues) en 1924, qui déplorent que :

*« En temps ordinaire, une rigole coule tout le long du trottoir et charrie vers l'Huveaune les résidus chimiques et oléagineux de l'usine Reggio et toutes*

---

24 Service historique de la Défense, département Marine, Vincennes. CC5 387, dossier Adolphe Chaix, 19 juin 1872.

25 Idem CC5 245, dossier Langon, 30 août 1882.

26 Idem CC5 384, dossier Hippolyte Taxil, 18 février 1886.

*les ordures ménagères qui y sont jetées d'un peu partout, car la majeure partie des maisons ne possèdent ni cabinets, ni tout-à-l'égout, ni même en quelques cas de fosse à purin »<sup>27</sup>.*

Malgré des raccordements partiels dans les années 1930, la situation n'est pas meilleure dans les années 1950. Dans un article du journal *Le Provençal* conservé à la Chambre de Commerce de Marseille, non daté mais vraisemblablement écrit après 1948 (le Professeur Pérès y est présenté comme directeur de la Station Marine d'Endoume), le tableau de la qualité des eaux du Prado est aussi accablant :

*« [l'eau] est noire, boueuse, comme une immonde eau de vaisselle. Des milliers de baigneurs s'abattent là, dans cette fange puante et insinuante, chargée de tous les déchets de la grande ville vomis par la gueule de l'Huveaune [...]. Les égouts ne suffisaient pas, il fallait y ajouter les excréments d'usines. [...] Les pêcheurs de la Pointe-Rouge et de la Vieille-Chapelle n'hésitent pas, quant à eux, à mettre sur le compte de cet envahissement d'eaux polluées les pêches de plus en plus faméliques... »<sup>28</sup>.*

Avant même les aménagements de grande ampleur de l'anse du Prado, qui à partir de 1975 modifient radicalement la physionomie de cette portion du littoral marseillais pour lui donner l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui, de nombreux facteurs ont donc contribué, entre 1870 et la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à la disparition des récifs d'hermelles. Ces causes, mécaniques ou chimiques, ont une origine essentiellement anthropique. Elles ont dû être suffisamment puissantes pour empêcher toute régénération des récifs, alors que l'espèce ne disparaît pas des eaux de Marseille et que la pluie larvaire aurait pu, sans modification du milieu, suffire à cette recolonisation. Il n'est pas impossible cependant que le réchauffement des eaux postérieur à 1850 ait contribué à conforter ce scénario. L'étude de la représentation locale d'une espèce, dans le cadre d'une micro-histoire environnementale doit dans tous les cas, associer, pour rendre celle-ci intelligible sur la moyenne durée, une connaissance de la biologie de l'espèce étudiée et un repérage précis des interventions humaines qui ont pu conditionner son importance. En ce sens, le cas des colonies marseillaises de *Sabellaria alveolata* illustre bien la nécessité d'une approche pluridisciplinaire de l'histoire de l'environnement marin.

---

27 AVM. 30 O 4, pétition des habitants de Saint-Ciniez à la Commission municipale des travaux d'assainissement, 5 avril 1924.

28 Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille. MR 4521, article du *Provençal* non daté, postérieur à 1948.